

portant validation du devis de la société TCAP pour 13 968.00 € HT et de l'entreprise Marais pour 7 657.68 HT dans l'opération de réfection isolation/chauffage du Multiaccueil.

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu la proposition de la société TCAP en date du 21/05/2024 et de l'entreprise Marais en date du 12/04/2024.

Considérant que la société TCAP et que l'entreprise Marais proposent l'offre économique la plus avantageuse
Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

- De valider le devis proposé par la société TCAP, pour la modification hydraulique et le remplacement de radiateurs et de l'entreprise Marais pour Isolation complète des murs Sud du Multiaccueil.

Bernay, le 28/05/2024.

signé électroniquement le 29/05/2024,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

